



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commémorations

Question écrite n° 93726

Texte de la question

M. Alain Rousset attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la mise en place d'une journée consacrée aux victimes de la route et à leurs familles. Plusieurs associations souhaiteraient la mise en place de cette journée afin de sensibiliser les pouvoirs publics et l'opinion, et proposent que le 16 mai, date de la première marche silencieuse effectuée à Paris, soit retenue comme date officielle. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer la position du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Les violences routières font l'objet d'une préoccupation constante des pouvoirs publics qui sont en contact régulier avec les associations dont le rôle, pour sensibiliser nos compatriotes au respect de la règle, est fondamental. La douleur des familles et des proches de victimes de la route rappelle lors de chaque accident dramatique le caractère insoutenable de cette situation. C'est la raison pour laquelle une résolution de l'Assemblée générale des Nations unies pour la sécurité routière, adoptée en 2005, encourageait les pays à célébrer chaque année, le troisième dimanche de novembre, la Journée mondiale du souvenir des victimes des accidents de la route. C'est ainsi que depuis cinq ans des manifestations ont lieu dans plusieurs pays des différents continents à cette date. La forme que prennent les différentes actions conduites est en général à l'initiative des associations de victimes de la route (ex. : illuminations de maisons à la bougie dans le sud de la France). Enfin, afin d'aider les victimes de la route, un guide juridique élaboré par la délégation interministérielle à la sécurité routière, avec le concours précieux des associations de victimes, vient d'être diffusé.

Données clés

Auteur : [M. Alain Rousset](#)

Circonscription : Gironde (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93726

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010, page 12639

Réponse publiée le : 6 décembre 2011, page 12894